



Conseil national  
de l'information statistique

## CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE

### Commission « Démographie et questions sociales »

Réunion du 4 novembre 2010

#### Projets d'enquêtes pour avis d'opportunité

Enquête logement 2012-2013 (Insee).....	2
Enquête sur la performance énergétique des logements (SOeS) .....	6
Enquête sur le prix des terrains à bâtir (SOeS).....	10
Enquête expérimentale sur la qualité de la vie.....	14

## Enquête Logement 2012-2013

### 1. Intitulé de l'enquête

Enquête Logement 2012-2013

### 2. Service producteur

La maîtrise d'ouvrage de l'enquête est assurée, au Département des Prix à la Consommation, des Ressources et des Conditions de Vie des Ménages (DPCRCVM) de l'Insee, par la Division Logement.

### 3. Service réalisant la collecte

La maîtrise d'œuvre de l'enquête est assurée par la Division Logement. La collecte sera réalisée par l'Insee.

### 4. Historique de l'enquête

L'enquête est réalisée à intervalles réguliers depuis 1955. Les dernières enquêtes ont eu lieu en 1996, 2001 et 2006. L'enquête a été étendue aux départements d'outre mer en 2006.

### 5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

En 2006, de nombreux partenaires ont contribué au financement de l'enquête : le ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement (DGUHC et DAEI), la Caisse des dépôts et consignation, le Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie (Ceren), la Drees et l'Onpes (Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale), la Délégation interministérielle à la Ville (Div), l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah), la Cnaf, le Ministère de l'immigration. Par ailleurs, plusieurs extensions régionales et locales ont été menées en 2006. De nombreuses publications ont été réalisées par les régions concernées. Cependant, pour réduire la complexité des opérations aval, l'Insee envisage de ne reconduire que les extensions régionales, dont il maîtrise la technologie d'échantillonnage.

Les premiers fichiers d'exploitation ont été remis aux membres du groupe d'exploitation le 1<sup>er</sup> février 2008. Les fichiers de production et de recherche ont été livrés dans une version complète au centre Maurice Halbwachs en juillet 2009. La mise à disposition de l'enquête s'est trouvée retardée par rapport à l'objectif initialement annoncé de juillet 2007, notamment du fait de difficultés à finaliser le calcul des pondérations, liées au plan de sondage complexe.

### 6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

L'enquête vise à décrire très précisément les conditions de logement des ménages, permettre d'apprécier les effets des politiques du logement, évaluer les dépenses en logement des ménages.

Les principaux thèmes abordés sont :

- les caractéristiques physiques du parc de logements (taille, confort sanitaire, chauffage, dépendances),
- la qualité de l'habitat : état du logement et de l'immeuble, bruit, exposition, localisation, environnement, voisinage, sécurité, équipements, utilisation d'énergies propres,...
- les modalités juridiques d'occupation du logement,
- les difficultés d'accès au logement, la solvabilité des ménages,
- les dépenses (loyers, charges locatives ou de copropriété, prix et financement des logements achetés récemment, remboursements d'emprunt des accédants, travaux) et les aides dont bénéficient les occupants,
- les ressources perçues par les membres du ménage,
- le patrimoine en logements des ménages,
- la mobilité résidentielle des ménages,
- l'opinion des ménages sur leur logement et leur désir éventuel d'en changer.

## 7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

L'enquête logement 2012-2013, comme les précédentes, est une enquête d'initiative nationale. La demande d'information sur le logement est effectivement très forte. En témoignent les avis du Cnis, les sollicitations récentes des ministres sur le sujet (auxquelles répondent le récent rapport Vorms sur les statistiques sur le logement et la construction et le prochain rapport sur l'observation du mal-logement) ainsi que les recommandations de la commission Stiglitz qui font figurer le logement parmi les dimensions essentielles de la qualité de la vie. L'enquête Logement apporte une information structurelle essentielle sur les dépenses et les conditions de logement des ménages. Les données sont très utilisées par la Comptabilité nationale, pour l'établissement du compte du logement. L'enquête de 2012-2013 reconduira l'interrogation des opérations antérieures, en les enrichissant dans la mesure du possible sur les difficultés de logement et sur le développement durable, conformément aux recommandations du Cnis.

## 8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

L'enquête décrit de façon détaillée les situations de logement au niveau national, à une fréquence pluri-annuelle. D'autres sources abordent également le domaine du logement :

- Le recensement de la population permet un éclairage à un niveau géographique fin et désormais annuel, mais offre peu de variables sur le logement.
- SRCV (statistiques sur les ressources et les conditions de vie des ménages, dans le cadre du dispositif européen Silc) présente une approche du confort et permet de calculer des taux d'effort en logement annuellement. Il autorise des comparaisons entre pays européens. Sa description des conditions de logement nationales est cependant moins riche que celle de l'enquête Logement, du fait d'un échantillon plus réduit d'une part, et parce que le logement ne constitue qu'un aspect de son questionnement d'autre part.
- Des sources administratives (Filocom, Cnaf) sont également mobilisables. Elles permettent d'envisager un éclairage à un niveau géographique fin mais ne couvrent pas l'ensemble du champ et ne disposent pas d'une connaissance fine des ménages.

Dans ce contexte, la spécificité de l'enquête Logement est d'articuler la connaissance des conditions de logement avec une description précise des profils des ménages.

## 9. Insertion dans un système d'information

Pour un sous-échantillon de ménages de l'enquête logement 2012-2013, il est prévu une visite complémentaire en vue d'un diagnostic de performance énergétique. Cette visite complémentaire qui aura lieu au plus tard quelques semaines après la première visite sera assurée par le SOeS. Elle fait l'objet d'une présentation en opportunité spécifique.

En plus de l'enquête Logement, une enquête en ligne pourrait également être envisagée pour disposer d'un échantillon de grande taille, conduisant à des résultats à des niveaux géographiques fins sur un thème à déterminer. La mise en place d'une telle enquête suppose que les travaux sur les effets de mode liés au recueil d'information par Internet aient suffisamment avancé. Un test est en cours à ce sujet à l'Insee ; il pourra fournir de premiers éléments de méthodes fin 2010.

## 10. Cible de l'enquête

Unité statistique sondée : le logement

Unité statistique interrogée : unité de vie (qui rassemble l'ensemble des personnes d'un logement qui ont un budget commun, il peut y avoir plusieurs unités de vie dans un logement) et membres de ces unités de vie. Toutes les unités de vie sont enquêtées dès lors que le logement constitue la résidence principale d'au moins l'une d'entre elles. Les individus pourront être personnellement sollicités, s'ils sont hébergés faute de pouvoir disposer d'un logement personnel ou s'ils ont connu des épisodes sans domicile dans leur vie antérieure.

## 11. Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête est constitué des logements ordinaires occupés à titre de résidences principales.

## 12. Champ géographique de l'enquête

L'enquête couvre la France métropolitaine et les DOM. Elle comportera des extensions régionales en fonction de la demande et des financements des partenaires locaux de l'Insee.

## 13. Bases de sondage, échantillonnage

L'échantillon devrait porter sur un minimum de 20 000 ménages répondants en métropole et 4 000 dans les DOM, ce qui constitue un échantillon nettement plus faible que celui des enquêtes précédentes. Pour répondre notamment aux besoins des comptes du logement, cette réduction éventuelle de l'échantillon devrait s'accompagner d'une sur-représentation des ménages les plus modestes, des locataires, des accédants récents. Par ailleurs, l'analyse des situations marginales de logement rend nécessaire une bonne représentation de certaines catégories numériquement faibles (hôtels, habitations de fortune, logements privés de confort) ou difficilement identifiables (hébergement chez un tiers). Un groupe de travail sera mis en place dès octobre 2010 pour traiter de ces questions. Le tirage devrait être réalisé a priori dans l'échantillon maître issu du recensement de la population. Cependant, le groupe de travail devra établir si l'échantillon maître du recensement rénové autorise les sur-représentations mentionnées ci-dessus.

## 14. Mode de collecte

La collecte sera réalisée sous ordinateur (Capi) par un enquêteur de l'Insee, lors d'un entretien en face à face.

La collecte des revenus du ménage sera supprimée au profit de l'appariement post-collecte avec les fichiers fiscaux et sociaux, ce qui garantira une meilleure qualité de relevé des ressources de ménages, indispensable pour le calcul des taux d'effort.

## 15. Date et périodicité de la collecte

La collecte est prévue fin 2012 ou début 2013, sur une période de trois à cinq mois.

## 16. Contraintes imposées à l'enquête

La durée d'enquête prévue est de 60 minutes en moyenne. S'il est tiré au titre de l'échantillon du diagnostic de performance énergétique, le ménage en sera informé lors de la première visite, par une lettre-avis déposée par l'enquêteur.

## 17. Instances de concertation

Un comité scientifique sera réuni fin 2010 pour la préparation du questionnaire. Il comprendra des représentants de partenaires financiers ainsi que des chercheurs.

Un groupe de travail qui réunira des membres de la division logement et de l'unité des méthodes statistiques de l'Insee étudiera fin 2010 également le plan de sondage (cf. plus haut).

Le comité de pilotage sera chargé de suivre les étapes de réalisation de l'enquête. Il sera mis en place en février 2011 et comprendra des représentants de la division logement, de l'unité des méthodes statistique de l'Insee, du Centre National Informatique de Lille, du département des applications et projets, des directions régionales de l'Insee, du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, du département de programmation et de gestion, de la division de la formation.

Un groupe de validation des fichiers sera formé avec les partenaires financeurs, des chercheurs et des partenaires institutionnels en charge des questions de logement dès la mise à disposition des premiers fichiers de collecte, environ 6 mois après la fin de la collecte.

## 18. Exploitation et diffusion des résultats

La mise à disposition des données de collecte s'effectuera en deux phases :

- mise à disposition de bases anonymisées provisoires aux partenaires de l'enquête, pour validation, sans les variables financières, dès la fin des premiers redressements (environ 6 mois après la fin de la collecte).

- mise à disposition de bases anonymisées provisoires aux partenaires de l'enquête, pour validation, comportant l'ensemble des variables redressées (notamment les variables financières), environ 9 mois après la collecte

Les bases définitives seront mises à disposition du centre Maurice Halbwachs environ 12 mois après la fin de la collecte. Un Insee première sera publié par l'Insee à cette date. L'embargo sera alors levé pour la publication des études de l'Insee ou des partenaires de l'enquête.

#### **19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête**

Les moyens en interne seront trouvés à la division logement. L'enquête sera pilotée par la section chargée de l'étude des conditions de logement, en parallèle avec d'autres travaux, notamment d'études, en 2010 et début 2011 puis de manière plus intensive à partir de mi-2011.

Ces moyens consisteront en :

- un cadre A à mi-temps jusqu'à mi-2011 puis à temps plein jusqu'à mi-2014,
- le chef de section (cadre A) en accompagnement jusqu'à mi-2011 puis à mi-temps jusqu'à mi-2014,
- un cadre B à 1/5<sup>ème</sup> de temps jusqu'à septembre 2011 puis à mi-temps jusqu'à mi-2014.

Les coûts externes sont évalués à 2,8 millions d'euros pour un échantillon équivalent à celui des enquêtes précédentes (38 000 répondants y compris DOM) et à 1,8 millions d'euros pour un échantillon de 25 000 répondants (y compris DOM)

**Procédures particulières** : Néant.

**Questions sensibles** (enquêtes auprès des personnes) : Néant.

## Enquête sur la performance énergétique des logements

### 1. Intitulé de l'enquête

Enquête sur la performance énergétique des logements

### 2. Service producteur

La maîtrise d'ouvrage de l'enquête est assurée par la Sous-Direction des Statistiques de l'Energie (SDSE) du Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) au ministère de l'Ecologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer.

Cette enquête vient compléter, pour un sous-échantillon d'environ 5 000 logements, l'enquête Logement 2012-2013, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Insee et qui fait l'objet d'une fiche spécifique.

### 3. Service réalisant la collecte

La maîtrise d'œuvre de l'enquête sera assurée par un prestataire externe recruté par appel d'offres en 2011.

### 4. Historique de l'enquête

C'est la première fois qu'une enquête de ce type sera effectuée.

### 5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Sans objet.

### 6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

L'enquête vise à fournir une photographie des performances thermiques du parc de logements, en permettant de les analyser en fonction des caractéristiques des ménages occupants et des consommations d'énergie.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- les équipements énergétiques des ménages,
- les consommations d'énergie en valeur et en volume,
- la performance énergétique des logements, et les moyens de l'améliorer,
- la précarité énergétique.

Traditionnellement, les questions sur les équipements énergétiques (mode de chauffage et combustibles associés, énergie de cuisson...) et sur les dépenses d'énergie des ménages sont traitées dans l'enquête Logement. L'enquête complémentaire comportera l'analyse des performances énergétiques du logement et des voies d'amélioration et pourra affiner le questionnement de l'enquête Logement grâce au recours à des enquêteurs qualifiés dans les problématiques énergétiques.

La précarité énergétique sera abordée en mettant en relation les données de performance énergétique du logement, celles sur la consommation d'énergie et celles sur les revenus, présentes dans le fichier final de l'enquête Logement.

### 7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Le Grenelle de l'Environnement a identifié le secteur du bâtiment comme principal gisement d'économies d'énergie exploitable immédiatement. La loi Grenelle I a ainsi posé comme "*objectif de réduire les consommations d'énergie du parc des bâtiments existants d'au moins 38 % d'ici à 2020*". L'Agence internationale de l'énergie, dans son rapport d'audit de la politique énergétique française, indiquait parmi ses quatre recommandations de maintenir la priorité sur l'habitat en matière d'efficacité énergétique.

Pourtant, selon le rapport du Comité opérationnel "Rénovation des bâtiments existants", "*les acteurs s'accordent à reconnaître un manque de connaissance de l'état technique du parc des bâtiments*

*anciens*". En particulier, il n'existe à ce jour aucune photographie de la performance thermique du parc de logements qui soit assez fiable pour asseoir un diagnostic partagé par tous.

Beaucoup d'économies d'énergie peuvent et doivent être faites dans le parc existant. L'enquête permettra d'aider à orienter les politiques publiques en fournissant enfin une photographie statistiquement représentative et en éclairant notamment deux aspects :

- Quelles sont les actions prioritaires à mener (mieux isoler les toitures, changer les fenêtres, rénover les chaudières, etc.) ?
- Quelle est l'importance relative des différents publics concernés, en aidant à quantifier ceux pour qui une décision de travaux d'économie d'énergie relève, compte tenu de leurs revenus, d'actions d'information, d'incitation ou d'assistance ?

Plus généralement, les déterminants des consommations d'énergie des ménages sont encore très mal connus faute d'enquêtes de qualité suffisante.

#### **8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles** (enquêtes ou fichiers administratifs)

Aucune source statistique ne traite de la performance énergétique des logements. Bien entendu, les enquêtes logement précédentes permettaient déjà de traiter de la précarité énergétique. Mais le fait d'associer le volet sur la performance énergétique à l'enquête logement permettra de mettre en relation revenu des ménages, consommation d'énergie et état thermique du logement. Elle permettra notamment de savoir dans quelle mesure sont associés faible revenu et mauvais état thermique du logement.

L'Ademe a prévu une centralisation des diagnostics de performance énergétique (DPE) réalisés à l'occasion des changements d'affectation des logements. Ce flux de diagnostics est malheureusement inutilisable pour les besoins d'analyse statistique :

- Les DPE du marché sont très hétérogènes, par la qualité du diagnostic aussi bien que par les données recueillies et la formulation des recommandations. Recruter, former et rémunérer les diagnostiqueurs permet d'homogénéiser la qualité et le contenu ;
- Le flux n'est pas représentatif du stock (sur-représentation des logements à rotation rapide aux débuts du DPE, sous-représentation ensuite ; sur-représentation des logements ayant fait l'objet de travaux d'amélioration énergétique ; etc.) et on ne dispose pas de données permettant de corriger cette non-représentativité ;
- Le DPE est conçu pour se rapporter à un logement. Il ne comporte aucune donnée relative aux occupants. Il n'est dès lors pas possible de croiser la qualité thermique avec le niveau de revenu, par exemple. Or cette relation performance-revenu est essentielle pour l'action publique.

#### **9. Insertion dans un système d'information**

La visite pour l'enquête sur la performance thermique suivra de quelques semaines la visite pour l'enquête Logement de l'Insee.

L'enquête aura vocation à être reconduite avec l'enquête Logement pour évaluer les politiques publiques d'amélioration de l'efficacité énergétique dans les logements.

#### **10. Cible de l'enquête**

L'unité statistique sondée sera le logement. Les réponses seront relatives au logement pour ce qui est de la performance thermique, et au ménage pour ce qui est des comportements. Dans le cas d'un immeuble avec chaudière collective, il pourrait être nécessaire d'interroger la personne ou l'organisme gestionnaire de la chaudière. La faisabilité de cette option sera appréciée à partir du résultat des tests.

#### **11. Champ de l'enquête**

Le champ de l'enquête est constitué des logements ordinaires occupés à titre de résidence principale.

#### **12. Champ géographique de l'enquête**

L'enquête couvre la France métropolitaine. Il n'est pas prévu d'extensions régionales compte tenu du coût très élevé qu'aurait un échantillon régional représentatif.

### 13. Bases de sondage, échantillonnage

Un sous-échantillon de 8 000 logements sera tiré dans l'échantillon de l'enquête Logement. Parmi ces logements, seuls ceux ayant répondu à l'enquête logement seront interrogés pour l'enquête complémentaire. L'objectif est d'obtenir 5 000 répondants.

Les surreprésentations seront contraintes par les choix effectués par l'Insee sur l'enquête Logement, concernant notamment la base de sondage. En fonction des concertations, on pourra néanmoins chercher à sur-représenter les ménages pauvres et à sous-représenter les logements récents ou les logements datant d'avant 1948, pour lesquels le diagnostic de performance est plus fragile.

### 14. Mode de collecte

La collecte sera réalisée par un enquêteur lors d'une visite à domicile annoncée dès la visite de l'enquête Logement. L'enquêteur, diligenté par le maître d'œuvre choisi par le SOeS, sera agréé pour délivrer un diagnostic de performance énergétique (DPE). Il remettra un diagnostic à l'enquêté. Si l'enquêté est locataire, le diagnostic sera également remis au propriétaire du logement pour ne pas créer d'inégalité d'information entre locataire et propriétaire.

Le fichier de l'enquête sera apparié avec celui de l'enquête logement pour permettre le croisement entre les caractéristiques du logement et celles du ménage occupant.

### 15. Date et périodicité de la collecte

La collecte de l'enquête Logement est prévue fin 2012 ou début 2013, sur une période de trois à cinq mois. L'objectif sera d'organiser la collecte pour que la deuxième visite intervienne deux à trois semaines après la première.

### 16. Contraintes imposées à l'enquêté

S'il est tiré au titre de l'échantillon du diagnostic de performance énergétique, le ménage en sera informé lors de la première visite, par une lettre-avis remise par l'enquêteur.

L'occupant du logement, s'il est locataire, devra fournir l'adresse de son propriétaire pour recevoir le DPE, dans la mesure où l'on garantira l'égalité d'information entre le locataire et le propriétaire.

Dans le cas d'un immeuble disposant d'une chaudière collective, l'enquêté pourrait être sollicité pour transmettre les coordonnées du gestionnaire de cette chaudière collective.

La durée d'enquête pour le volet performance sera inférieure à 30 minutes, une durée à préciser à l'occasion des tests.

Le mode d'élaboration du DPE sur consommations conventionnelles nécessite d'estimer les surfaces donnant sur l'extérieur, les surfaces non chauffées, et d'apprécier l'état de la chaudière, ce qui supposera de visiter une partie du logement. En cas de refus ou de réticence de l'enquêté, on utilisera des valeurs par défaut (fournies par les logiciels de DPE).

### 17. Instances de concertation

Le travail technique de préparation associe étroitement le SOeS (sous-directions de l'énergie et de la construction-logement) et la division Logement de l'Insee.

Parmi d'autres partenaires, le comité de concertation associera notamment la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) et la Direction générale de l'énergie et du climat (DGE) du ministère, l'ANAH, l'ADEME, le centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB).

### 18. Exploitation et diffusion des résultats

Le ménage, ainsi que son propriétaire (ou la société qui gère le logement pour le compte du propriétaire) s'il est occupant, recevront un DPE en bonne et due forme.

La base anonymisée provisoire sera mise à disposition des partenaires de l'enquête pour validation dès la fin des redressements, environ 6 mois après la fin de la collecte.

Les bases définitives pourront être diffusées environ 12 mois après la fin de la collecte. A cette même date, le SOeS publiera des premiers résultats de l'enquête dans son quatre pages *Un Point sur*.

L'embargo sera alors levé pour la publication des études que ce soit du SOeS ou des partenaires de l'enquête.

### **19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête**

Les moyens internes consisteront en un cadre A à temps plein entre septembre 2010 et mi-2014, correspondant à la conception, au suivi, à l'exploitation et à la publication des résultats de l'enquête.

Les moyens externes consisteront en :

- une assistance à maîtrise d'ouvrage, pour aider à préparer l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre de la collecte.
- la maîtrise d'œuvre dont le prestataire sera recruté sur appel d'offres. Cette société sera chargée d'adapter aux besoins de l'enquête un logiciel de réalisation de DPE, de recruter les enquêteurs, d'organiser leurs formations, d'assurer la planification et le suivi de la collecte, de centraliser les réponses à l'enquête, de les contrôler, de constituer le fichier des réponses et de transmettre ce fichier au SOeS. Le logiciel utilisé devra également être fonction des spécificités de l'enquête (partie face-à-face éventuelle, introduction d'un identifiant de l'enquête). Le coût est évalué à 2 millions d'euros pour un échantillon de 5 000 répondants, dont un million d'euros de coûts directs d'élaboration des DPE.

**Procédures particulières** : Néant.

**Questions sensibles** (enquêtes auprès des personnes) : Néant.

## Enquête sur le Prix des terrains à bâtir (EPTB)

### 1. Intitulé de l'enquête

Enquête sur le prix des terrains à bâtir (EPTB).

### 2. Service producteur

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM);  
Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) ;  
Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

### 3. Service réalisant la collecte

L'enquête est réalisée par voie postale. Pour l'impression et le routage des questionnaires, mais aussi pour leur saisie, le SOeS fait appel à un prestataire de services privé

Le suivi de l'enquête est centralisé et réalisé par le bureau de la statistique déconcentrée de la construction (OSLC1) du SOeS.

### 4. Historique de l'enquête

La première enquête sur le prix des terrains à bâtir (EPTB), couvrant l'ensemble du territoire français (métropole + DOM), a démarré en 1985 mais a été arrêtée au niveau national en 1996. Depuis cette date, trois régions avaient cependant continué de la réaliser (l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté), et, en 2004, sous forme d'une enquête plus légère, les Pays de la Loire. L'enquête EPTB a été relancée par le SOeS, au niveau national, en 2006 et menée chaque année depuis lors.

Sa reconduction est ici demandée.

En 2010, son questionnaire a été revu à la marge.

### 5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

L'enquête EPTB s'est déroulée conformément aux règles prévues. Son taux de réponse est de 67 % à 68 % selon les années.

L'enquête EPTB a fait l'objet de quatre publications annuelles depuis 2006 (collection « Chiffres et Statistiques ») présentant les principaux résultats. Une étude plus particulièrement axée sur le choix du mode de chauffage a été réalisée sur la base des données 2008 (collection « Le Point sur »).

Chaque année, des informations complémentaires sous format « Beyond » sont mises en ligne sur le site Internet du SOeS.

Enfin, les données sont mises à disposition des cellules statistiques des directions régionales du ministère. Des publications régionales sont donc également réalisées.

### 6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

Cette enquête concerne les pétitionnaires (c'est à dire les personnes qui déposent une demande de permis de construire ou pour le compte de laquelle cette demande est déposée) ayant reçu une autorisation portant sur un permis d'un seul logement d'une maison individuelle pour une construction neuve.

Ces informations complètent les données obtenues dans l'application Sit@del2, relatives au permis de construire de maisons individuelles. L'enquête permet ainsi de disposer d'éléments sur les prix et les caractéristiques du terrain (surface, mode d'acquisition, date d'achat, viabilisation, etc.), sur les prix et les caractéristiques de la maison (surface, mode de chauffage, maître d'ouvrage, niveau de performance énergétique, etc.) ainsi que des éléments sur le pétitionnaire (âge, CSP, statut d'occupation de la maison, etc.).

### 7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Interrompue en 1996, cette enquête a été relancée en 2006 en raison d'une forte attente de la part des décideurs et des acteurs du secteur de l'immobilier dans une période de forte tension sur le prix du foncier.

Ses utilisateurs potentiels des résultats sont : les professionnels de la construction, les analystes du marché de l'immobilier, les responsables des politiques locales de l'habitat, les services de l'État, les collectivités locales, les chercheurs et plus largement le grand public.

**8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles** (enquêtes ou fichiers administratifs)

L'enquête EPTB complète le dispositif statistique existant.

Les bases notariales recensent une grande partie des actes notariés mais :

- leur taux de couverture est faible sur les terrains
- elles ne renseignent pas sur la construction ni sur les ménages.

**9. Insertion dans un système d'information**

Cette enquête est unique et ne s'insère pas dans une enquête existante à plusieurs volets.

L'enquête est annuelle mais sa collecte est mensuelle. Au cours d'une année, le questionnaire reste inchangé. D'une année à l'autre, il peut être amené à évoluer mais seulement à la marge. Entre 2009 et 2010, une évolution un peu plus conséquente a été mise en place, tout en conservant l'esprit général et la base du questionnaire antérieur.

Aucune enquête complémentaire ni aucun questionnaire annexe ne sont prévus.

Seule la source Sit@del2 est utilisée comme base de sondage ainsi que pour les procédures de redressement et de calage. Certaines de ses variables sont intégrées dans le fichier résultat de l'enquête à des fins de comparaison et d'études.

L'opportunité demandée ici l'est pour cette seule enquête.

**10. Cible de l'enquête**

L'enquête est réalisée auprès des particuliers qui ont reçu une autorisation de construire une maison individuelle.

**11. Champ de l'enquête**

Le champ de l'enquête sur le prix des terrains à bâtir pour une année N est constitué des permis délivrés cette année N à des particuliers pour la construction d'une maison individuelle en secteur diffus.

L'unité enquêtée est le particulier qui a reçu l'autorisation de construire.

**12. Champ géographique de l'enquête**

L'enquête EPTB est réalisée sur la France entière (Métropole + DOM).

**13. Bases de sondage, échantillonnage**

L'enquête EPTB concerne les permis de construire de maison individuelle neuve autorisés dans Sit@del2.

A compter de l'enquête 2010, l'enquête est exhaustive sur ce champ.

**14. Mode de collecte**

La collecte est réalisée par envoi postal de questionnaires chez les dépositaires du permis de construire. Les particuliers reçoivent un document comportant au recto la lettre de présentation de l'enquête et au verso le questionnaire. Il le retourne à l'adresse du prestataire à l'aide de « l'enveloppe T » jointe.

**15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte**

La collecte des données est faite de manière mensuelle en début de mois et leur exploitation est annuelle.

**16. Contraintes imposées à l'enquête**

Sur la base de tests réalisés en novembre 2009, le temps de remplissage du questionnaire est estimé à 5 min ;

Les questions qui peuvent paraître les plus sensibles sont celles portant sur le prix (du terrain et de la maison).

### 17. Instances de concertation (comitologie)

L'enquête est régie par un comité de suivi. Ce comité est composé de personnes du bureau OSLC1, maîtrise d'ouvrage de l'enquête, de représentants du service informatique et du service diffusion du SOeS et de statisticiens régionaux.

### 18. Exploitation et diffusion des résultats

Exploitation :

Pour les non-réponses partielles, une méthode de type hot-deck métrique ou hiérarchisé est utilisée. Pour la non-réponse totale, un processus de calage sur marge est appliqué à partir des variables de la base Sitadel des permis de construire et de leur localisation.

Diffusion :

Le fichier détail redressé est transmis aux statisticiens régionaux pour leur exploitation locale. Il pourra également être mis à disposition des chercheurs qui en font la demande, sous couvert d'une convention ou par l'intermédiaire du Centre d'Accès Sécurisé de Données (CASD) de l'Insee. Aucun retour d'information à l'unité enquêtée n'est prévu. Seule l'adresse du site Internet du ministère est mentionné sur le courrier joint au questionnaire.

Type de diffusion envisagée selon la codification *	Période de diffusion envisagée	Niveau géographique envisagé pour les résultats (France entière ou métropole seule, régions, départements)	Remarques
3	annuel	France entière Métropole Régions	« 4 pages », données au format Beyond
2	annuel	Communes ou autre zonage d'étude	Sous réserve de respect du secret statistique Accès aux chercheurs par le biais de convention
4	Non périodique	France entière Métropole Régions	Selon une thématique spécifique abordée dans l'enquête
5	A la demande		Réponse aux demandes spécifiques

\* type de diffusion

- 1 - Alimentation de processus aval *comptes nationaux, Eurostat, bases multisources...*
- 2- Données détaillées, *bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique (chercheurs, collectivités...)...*
- 3 - Chiffres clés, principaux résultats *"4 pages", indicateurs, indices...*
- 4 - Synthèses, analyses publications de références, éventuellement multisources:::
- 5 - Valorisation, communication *site Internet dédié, séminaire, conférence...*

**19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête**

En équivalent temps plein, l'enquête EPTB nécessite 0,6 ETP niveau A et 0,3 ETP niveau C pour sa gestion centralisée (conception, suivi, exploitation et publication).

Les moyens financiers mobilisés pour cette enquête sont de l'ordre 200 000 euros annuels pour l'envoi des questionnaires, leur réception, leur scannage et leur saisie ainsi que pour les frais d'affranchissement (y compris les « enveloppes T » pour la réponse.

**20. Procédures particulières :**

RAS

**21. Questions sensibles** (enquêtes auprès des personnes)

RAS

**22. Études d'impact** (enquêtes auprès des entreprises)

RAS

## Enquête expérimentale sur la qualité de la vie

### 1. Intitulé de l'enquête

Enquête expérimentale sur la qualité de la vie

### 2. Service producteur

Institut national de la statistique et des études économiques, Direction des statistiques démographiques et sociales

### 3. Service réalisant la collecte

Institut national de la statistique et des études économiques, Direction des statistiques démographiques et sociales

### 4. Historique de l'enquête

Enquête nouvelle

### 5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Sans objet

### 6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

Mesurer les différentes dimensions de la qualité de la vie, leurs corrélations, et le cumul des différentes insuffisances

### 7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats

Le rapport Stiglitz Sen Fitoussi demande à la statistique publique de mettre en place un plan d'actions visant à mieux mesurer les différentes facettes de la qualité de la vie, dans leurs dimensions à la fois objectives et subjectives.

Au-delà de la description des populations fragiles, le rapport recommande de s'intéresser tout spécialement aux corrélations entre les différentes insuffisances, et aux sous populations qui cumulent plusieurs dimensions à l'origine d'une mauvaise qualité de la vie.

Dans le cadre d'un partenariat entre Eurostat et l'Insee, un groupe de travail est chargé d'émettre des recommandations visant à élaborer un ensemble d'indicateurs de qualité de vie comparables en Europe.

L'alinéa 16 de l'avis général du CNIS pour 2010 recommande la mise en œuvre des projets de l'Insee visant à donner suite aux recommandations du rapport.

### 8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

La proposition d'enquête s'inscrit dans la perspective de la mise en œuvre des recommandations du rapport, des travaux communautaires et des avis du CNIS.

Elle vise à tester un jeu de questions portant sur les dimensions à la fois subjectives et objectives, et à en mesurer les interactions.

Une partie du questionnaire abordera des thématiques innovantes, notamment concernant la qualité perçue de la société, mal couvertes par des sources existantes.

### 9. Insertion dans un système d'information

Il s'agit d'une enquête nouvelle visant à expérimenter un protocole de questionnaire sur la qualité de la vie en mêlant des aspects subjectifs et objectifs. Elle pourra servir à faire évoluer le

questionnaire de l'enquête communautaire sur les revenus et conditions de vie des ménages dans le cadre de la révision programmée du règlement.

#### 10. **Cible de l'enquête**

Enquête auprès des individus

11. **Champ de l'enquête** (secteurs d'activité, taille de l'unité enquêtée ; catégories de ménages ou d'individus ; etc.)

Individus vivant dans des logements ordinaires (hors institutions)

#### 12. **Champ géographique de l'enquête**

France métropolitaine pour l'enquête 2011. Les DOM pourront être intégrés si l'expérience est concluante et que l'enquête est renouvelée.

#### 13. **Bases de sondage, échantillonnage**

La taille de l'échantillon est de 10 000 individus.

L'échantillon sera tiré dans le fichier de la taxe d'habitation 2009.

#### 14. **Mode de collecte**

Enquête bimode internet et papier

#### 15. **Date (même approximative) et périodicité de la collecte**

Enquête unique réalisée au cours du premier semestre de 2011

#### 16. **Contraintes imposées à l'enquêté**

Pas plus de 30 minutes pour répondre au questionnaire

17. **Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi... :**

Expérimentation conduite dans le cadre du Groupe de travail n°3 du partenariat Eurostat/Insee sur les suites à donner au rapport Stiglitz Sen Fitoussi

#### 18. **Exploitation et diffusion des résultats**

Exploitation courant 2011

#### 19. **Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête**

Les moyens humains nécessaires sont évalués en ETP pour 2011 à 0,5 A+, 1A, 3B pour la conception, la réalisation et le traitement de l'enquête.

Les moyens financiers sont estimés à 30 000 euros, principalement consacrés à l'envoi des courriers et documents aux enquêtés et à la saisie des réponses sur papier.

#### **Procédures particulières :**

**Questions sensibles** (enquêtes auprès des personnes) :

Pas de questions sensibles